



Fiche de réalisation

Correction acoustique

La correction acoustique est particulièrement nécessaire et appréciable dans des lieux comme les salles de réunion, salles polyvalentes, écoles, restaurants, cantines scolaires, théâtres, salles de musique, ...

A noter que la correction sonore des ERP (Etablissements Recevant du Public) est soumise à des règles assurant une limitation du bruit des locaux.

Voici ci-dessous quelques exemples de réalisation dans notre département.

☛ Salle des fêtes ou polyvalentes



A chaque salle, sa solution avec uniquement des baffles suspendus ou un panaché de baffles suspendus et en pose murale, aux couleurs en harmonie avec la salle.



Avant

Après :



☛ *Salle d'activités de petite enfance*

Le vaste choix de couleurs permet également d'apporter de la gaiété au lieu, ou se fondre dans l'ensemble.

Le calme est revenu (plus de résonance ni de brouhaha), les enfants sont plus calmes.



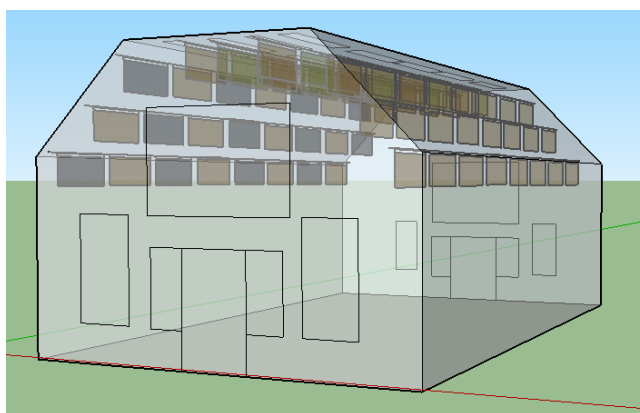
Le plus souvent, l'installation (très simple) de ces dispositifs se fait par l'équipe technique de la commune ou de la collectivité !

☛ *Cantine scolaire*

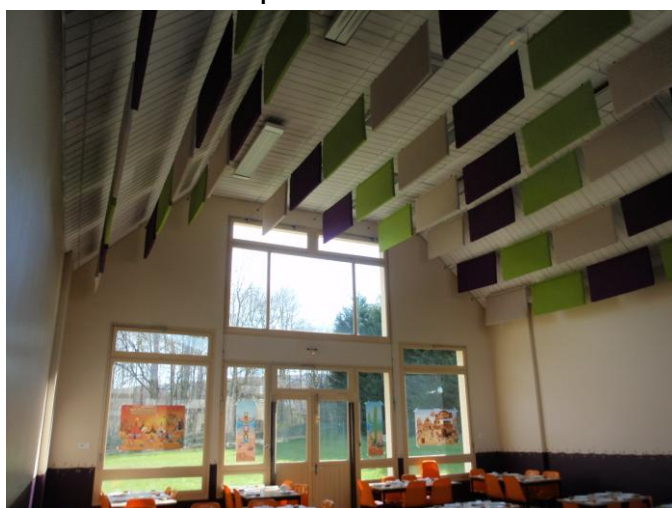
Avant



Etude



Après



Le plus : un personnel satisfait, moins fatigué après le service et pouvant avoir une conversation normale à la table des adultes pendant le repas (brouhaha considérablement atténué donc pas besoin d'hurler dans l'oreille du voisin !)